

**Mairie**  
**58230 DUN Les PLACES**

**Téléphone : 03 86 84 62 05**  
**Mail : mairiedunlesplaces@orange.fr**

Horaires d'ouverture au Public: Mardi, Jeudi & Samedi de 9 heures à midi.

## **BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS**

### **N° 7 – DECEMBRE 2015**

#### **Le mot du Maire :**

2015 sera à jamais marquée par la barbarie des attentats de Janvier et Novembre. C'est avec une grande tristesse que nous adressons une pensée aux victimes, amis et familles des victimes de ces attentats. Ces actes odieux ne sont pas sans en rappeler d'autres dont Dun a été la victime en Juin 1944.

Le Conseil municipal dans son ensemble condamne avec moi tous les actes de barbarie et s'associe aux associations la Mémoire de Dun et MORVAN-TERRE-DE-RESISTANCE-ARORM dans leur combat contre cette barbarie. A l'initiative de la Mémoire de Dun qui a œuvré pendant plus de dix ans, les Chemins de Mémoire ont été inaugurés en Mai 2015 et le gros-œuvre du Mémorial de DUN 26,27, 28 Juin 1944 s'est terminé fin décembre.

Ces lieux sont et seront, non seulement des lieux commémoratifs et de recueillement pour les Dunoises et les Dunois, ils sont aussi des lieux explicatifs et éducatifs pour nos enfants. Si, par la visite de ces lieux et leur compréhension, une seule personne est empêchée de sombrer dans la barbarie, la création et l'existence de ces lieux de mémoire trouvent alors leur pleine justification.

Je remercie toutes nos associations pour l'ensemble de leurs actions, la reconnaissance et le rayonnement qu'elles apportent à notre commune. Merci à elles aussi pour la qualité des articles qu'elles publient trimestriellement dans ce bulletin.

La première tranche des travaux de restauration des toitures de l'église est terminée et financée. Pour la deuxième tranche, les travaux de charpente se sont achevés en décembre. Les travaux de couverture sont en cours.

Les débuts de nos nouveaux boulangers sont prometteurs. Nous leur souhaitons un bel avenir à Dun. Remerciements à notre épicier Laurent pour avoir accepté pendant tout ce temps de faire dépôt de pain, malgré les contraintes imposées.

Les travaux de l'entrée de la mairie sont en cours et prévoient un accès handicapés.

Pour 2016, d'autres travaux sont prévus : le réseau d'eau de Vermot, réfection du logement de la Poste, la toiture de l'école ...

A toutes et à tous, je souhaite une bonne année 2016, santé, bonheur et bonne humeur. Tous mes meilleurs vœux.

Lucienne Biardoux

## Sommaire

Le mot du Maire	page 1
<b>La vie des Commissions</b>	page 2
Commission Communauté de Communes	page 3
Commission Parc du Morvan	page 4
Commission Urbanisme, logements	page 5
Commission SIEEEN – Electricité	page 5
Assainissement, eau, réserves incendie	page 6
Commission Appel d’offres	page 7
Commission Environnement, Cimetière, Signalisation, Espaces verts	page 7
Commission CCAS	page 7
Commission scolaire	page 8
Commission Communication, Culture, Loisirs & Tourisme	page 10
<b>La vie des Associations</b>	
L’association Sauvegarde de l’église Sainte-Amélie	page 10
Le Comité des fêtes	page 12
Le Carrefour de Dun	page 13
Association La Mémoire de Dun	page 14
Le Centre Multi-activités	page 15
Les Amateurs d’Informatique de Dun-les-Places	page 16
<b>Vos services</b>	
Agence Postale, Bibliothèque, point infos tourisme	page 16
<b>Vos activités à Dun – La pléchie</b>	page 16
<b>Vos infos</b>	page 18
<b>Etat Civil</b>	page 19
<b>Evènements – Commémorations</b>	page 20
<b>Les vœux du Maire...</b>	page 20

## La vie des commissions :

### Commission Communauté de Communes :

#### **La boulangerie :**

Le 21 Novembre 2015, Monsieur et Madame Gallet, ont rouvert les portes de la boulangerie, la boutique est belle et très accueillante, les produits, de l'avis de tous sont excellents. Nous nous félicitons du choix de notre commune par Monsieur et Madame Gallet qui, de plus ont réalisé eux-mêmes une partie des travaux de décoration (peintures, nettoyage...). Merci à la communauté de communes, au conseil départemental pour leur soutien sans faille (recherche des boulangers, financement des travaux) et élus qui ont assuré le suivi des travaux, le financement du four pour une partie et l'accueil des nouveaux boulangers.



L'inauguration, le 21 Novembre a permis à de très nombreux Dunois de faire connaissance avec Monsieur et Madame Gallet et de déguster les excellents petits fours qu'ils nous avaient préparés et offerts.

**La municipalité remercie Laurent et Leila, nos épiciers d'avoir bien voulu assurer un dépôt de pain pendant la vacance de la boulangerie à Dun, et s'enorgueillit maintenant de ses deux commerces. Bon vent à eux tous...**

**SDCI :** Dans le cadre du **Schéma Départemental de Coopération Intercommunal**, un regroupement de Communautés de Communes interviendra fin 2016. La décision finale sera prise par le Préfet.

Pour nos communautés de communes, le critère à atteindre est de 5 000 habitants. Le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur d'un regroupement avec la Communauté de Communes des Grands-Lacs du Morvan (dont Montsauche fait partie).

Qu'elle que soit la décision du Préfet, les élus de Dun demanderont un 2<sup>ème</sup> conseiller.

#### **Gestion et tri des déchets :**

Les sacs de collecte sont à prendre en mairie aux heures d'ouverture (mardi, jeudi et samedi matin) de 9 heures à 12 heures. Les documents d'information sont aussi disponibles en mairie, ainsi que le calendrier des collectes.

Ces informations et ce calendrier sont également disponibles sur le site de la commune :

[www.dun-les-places.fr](http://www.dun-les-places.fr)

#### **Coordonnées :**

Communauté de Communes  
12, Place François Mitterrand  
58140 LORMES

[www.dun-les-places.fr](http://www.dun-les-places.fr)

Pour tous renseignements : 03 86 22 54 48  
ou contacter Mathilde VILET au 06 48 22 04 17

Ouverture au Public : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 heures à 14 heures.

### **Horaires Déchetterie de Lormes – 06 79 04 77 69**

Lundi : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17 h

Mardi : fermée

Mercredi, jeudi : 8h30 à 12h30

Vendredi, Samedi : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 18h

### **Horaires Déchetterie Montsauche – tél. : 03 86 84 57 79 ou 03 86 84 50 85**

Lundi, samedi : 10h00 à 13h00 / 14h00 à 17h00

Mercredi, vendredi : 14h00 à 17h00



## **Commission Parc du Morvan**

**1970 – 2015**

### **Le Parc Naturel Régional du Morvan a 45 ans**

#### **UN PEU D'HISTOIRE...**

« L'idée de création d'un Parc naturel régional dans le Morvan est née, un soir de 1966 au bord du lac de Pannecièrre, à l'occasion d'une discussion entre le Docteur Marcel Roclore, alors Maire de Saulieu et Président du Conseil Général de Côte d'Or, Monsieur François Mitterrand, député de la Nièvre et Président du conseil général de ce département, Monsieur André Emery, Conseiller Général de Lormes et Maire de Dun-les-Places, Monsieur Philippe Malaud, président du Conseil Général de Saône et Loire, Monsieur Michel Parent, Conservateur des bâtiments de France pour la Bourgogne, Monsieur Pierre Saury et Monsieur Paul Flandin, Conseiller Général de Vézelay. »

#### **Des présidents successifs :**

Au-delà de François Mitterrand qui a toujours été présent aux premières étapes de sa mise en œuvre, Ms Paul Flandin de 1970 à 1992, Philippe Lavault de 1992 à 1994, René-Pierre Signé de 1994 à 2001, Christian Paul de 2001 à 2011, et Patrice Joly depuis 2011 ont présidé successivement aux destinées du Parc Naturel Régional du Morvan.

**Le parc comptait à sa création** 64 communes (13 en Côte d'Or, 29 dans la Nièvre, 11 en Saône et Loire et 11 dans l'Yonne) et 8 villes portes. Ses bureaux se situaient à Avallon.

**En 1975, la propriété de St Brisson** est acquise à l'initiative de M. François Mitterrand, alors président du conseil général de la Nièvre.

Une première révision de la Charte a été validée par l'Etat par décret du 17 janvier 1979.

Une seconde révision de la charte a fait l'objet d'un nouveau décret le 28 avril 1977.

Une troisième révision est intervenue pour 12 ans le 18 juin 2008.

### **QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS DU PARC**

#### *1. Un parc développeur*

- Office de tourisme du territoire
- Le portage d'un programme d'entretien des chemins agricoles par le Fonds de gestion de l'espace rural

[www.dun-les-places.fr](http://www.dun-les-places.fr)

- Un programme européen Leader

#### 2- *Un parc aménageur*

- Création du GR13
- Aménagement du Mont-Beuvray
- La mise en valeur de sites majeurs

#### 3- *Un parc protecteur*

- La mise en valeur des tourbières et prairies
- Deux programmes européens en faveur de la continuité écologique des cours d'eau
- La création de sentiers découverte de la nature.....

#### 4- *Un parc promoteur d'une identité renouvelée et vivante*

- La promotion de son territoire, de son identité, de ses particularités
- Des chantiers d'insertion
- 45 ans d'éducation à l'environnement, au développement durable, au territoire des classes vertes.....

Et bien de multiples autres actions conduites et à mener pour faire du Morvan ce qu'il est aujourd'hui, connu et reconnu.



### **Commission Urbanisme, logements**

Les travaux de rénovation et d'aménagement de l'entrée de la mairie sont en cours. La D.C.E. demandée pour la rénovation du logement de la Poste a été accordée, pour un montant de 4 918 €.



### **Commission SIEEEN – ELECTRICITE**

#### **DIAGNOSTIC ENERGETIQUE**

**\*\*\*\*\***

**En étroite collaboration** avec le Parc Naturel Régional du Morvan qui a su développer une communication adaptée, le Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN), vos élus ont engagé un Audit énergétique global des bâtiments communaux tout en bénéficiant d'un accompagnement financier majeur et indispensable.

**Réduire les charges** tout en améliorant le confort de nos bâtiments communaux représente un axe de travail dès à présent et pour les années à venir.

**Dans le cadre de la mission de pré-diagnostic** confiée par le SIEEEN à un cabinet d'Ingénierie Energétique, la commune bénéficie depuis le 04/12/2015 :

- d'un rapport de synthèse de l'ensemble des bâtiments pré-diagnostiqués
- de rapports de pré-diagnostics énergétiques par bâtiment
- d'analyse des consommations par bâtiment.

**L'ensemble des informations** a pour but de proposer des voies de progrès à prévoir, de dresser une première évaluation des gisements d'économie d'énergies renouvelables, de définir l'opportunité de procéder à certains travaux simples et de préparer une étude approfondie.

**Les voies de progrès** sont réparties en 4 catégories suivant le temps de retour sur investissement, à savoir :

Court terme	▶ inférieur à 2 ans
Moyen terme	▶ compris entre 2 et 5 ans
Long terme	▶ compris entre 5 et 10 ans
Très long terme	▶ supérieur à 10 ans

### **Quelles actions concrètes immédiates ?**

- Vérification des programmes d'extracteurs d'air
- Vérification des programmes de chauffage
- Installation de groom sur les portes qui restent ouvertes
- Remplacement des ampoules à incandescence...

Cette mission ambitieuse, accompagnée pendant 6 années par le SIEEEN devrait permettre une économie d'énergie estimée à 41% par rapport aux consommations actuelles et des économies financières évaluées à 34% du budget énergie globale.

Outre la formation du personnel à un logiciel de gestion énergétique, une sensibilisation des occupants des bâtiments communaux représente un axe fort et important pour réduire sensiblement, par des gestes au quotidien, la consommation énergétique de la commune.

Les bâtiments de la commune n'ont pas bénéficié, à leur construction, des normes actuellement en vigueur qui permettent une réduction importante des coûts énergétiques.

### **BONNE GESTION**

=

### **ECONOMIES**



### **Commission Assainissement, eau, réserves incendie**

#### • **Rappel :**

**Du bon usage du réseau assainissement** : les pompes de relevage sont fréquemment mises en panne par une mauvaise utilisation de ce réseau ; lors des réparations, sont retrouvées toutes sortes d'objets qui ne devraient pas s'y trouver. Nous rappelons à toutes et tous, que, seules les eaux usées doivent être déversées dans vos toilettes, douches, lavabos à l'exclusion de tous objets gros ou petits : gravats, plastiques, caoutchouc, tissus, lingettes, etc... : ces pannes récurrentes pourraient conduire le conseil municipal à voter une taxe supplémentaire pour financer le dépannage de ces pompes.

- **Travaux sur le réseau de distribution de l'eau** : une DETR est demandée et des subventions recherchées pour faire les travaux rendus indispensables sur le réseau d'eau de Vermot.



## Commission Appels d'offres

**Travaux de restauration des toitures de l'église Sainte-Amélie :** la première tranche des travaux est terminée, toutes factures réglées. Le budget final est un peu inférieur au budget initial. Une grande partie des subventions a été versée.

Les dons à la Fondation du Patrimoine, pour la première tranche, ont atteints 30 320,77 € permettant ainsi d'obtenir la somme de 10 000€, soit 40 320,77 € financés grâce à votre générosité.

Les travaux de charpente de la deuxième tranche se sont achevés fin Décembre. Leur financement est en cours. Il n'y a pas eu de mauvaise surprise lors de la découverte de cette tranche, ce qui laisse espérer que le budget de cette tranche sera respecté.

En ce qui concerne la troisième tranche, elle est financièrement impossible à réaliser pour l'instant. Une solution provisoire est recherchée pour rendre la toiture non refaite étanche, en effet la couverture et la charpente du déambulatoire sont très détériorées.

**La souscription à la Fondation du Patrimoine pour le financement de la 2<sup>ème</sup> tranche est ouverte et accueille tous les dons.**



## Commission Environnement, cimetière, signalisation, espaces verts

Le carrefour à l'entrée de Dun (au croisement avec la route de Montsauche) qui appartenait au Département a été transféré au patrimoine communal, suite aux démarches du conseil municipal. Un projet d'embellissement est à l'étude et sera réalisé en fonction des possibilités budgétaires.



### C.C.A.S.

Vous êtes en détresse ou vous connaissez une personne en détresse sur la commune, faites-vous connaître du CCAS. Téléphonez au 03 86 84 62 05, ou venez nous voir lors de nos permanences les mardis, jeudis et samedis matin, nous vous recevrons et vous aiderons dans la mesure du possible.

Le niveau 1 « veille saisonnière » du dispositif national « Grand froid » est activé du 1<sup>er</sup> Novembre 2014 au 31 mars 2015. Un registre communal est en place où, si vous êtes une personne vulnérable, handicapée et isolée vous pouvez être recensée, en appelant ou en faisant appeler la mairie, au 03 86 84 62 05.

**Personne ressource :** si vous êtes en grande difficulté, prévenez votre factrice qui nous alertera. **Signaler au n° 115** toutes personnes sans abri sur la commune.

**Pour information :** le plan Grand Froid comporte 3 niveaux d'alerte :

- **Niveau jaune :** du 1<sup>er</sup> Novembre au 31 Mars, qui permet aux municipalités de préparer leurs services et de mettre en place le registre de recensement des personnes vulnérables et des sans-abri.
- **Niveau orange :** déclaré par la Préfecture, mobilisation des services et personnels. Nous relayons les informations et recommandations transmises par la Préfecture par voie d'affichage.
- Transmission à la préfecture de toute dégradation de la situation dans la commune.
- **Niveau rouge :** continuation des missions précédentes et mise en place d'une cellule de crise.



[www.dun-les-places.fr](http://www.dun-les-places.fr)

## Commission Scolaire

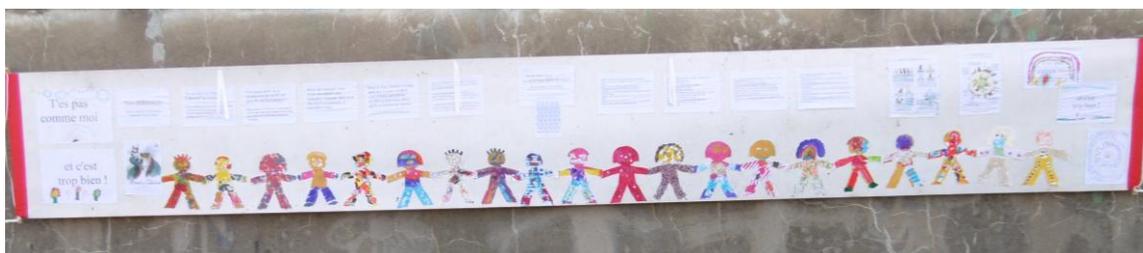
### **La commission vous informe (rappel) :**

Vous arrivez sur la commune ou vous inscrivez vos enfants à l'école pour la première fois :

### **Inscrire ses enfants à l'école :**

- **Maternelle :** en mairie de Dun-les-Places, les mardis, jeudis et samedis matin, de 9 h à 12h.  
Pièces à fournir : Livret de famille et carnet de santé  
Coordonnées : 03 86 84 62 05
- **Primaire :** en mairie de Brassy : mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17 h  
Pièces à fournir : livret de famille et carnet de santé  
Coordonnées : 03 86 22 20 31
- **Collège de secteur :** Collège Paul Barreau à Lormes  
Appeler le collège pour récupérer le dossier à remplir  
Coordonnées : 03 86 22 82 42
- **Lycée de secteur :** Lycée Romain Rolland à Clamecy  
Coordonnées : 03 86 27 57 00
- **Inscrire ses enfants à la cantine :** après inscription à l'école, s'adresser à l'école concernée.
- **Inscrire ses enfants pour les transports scolaires :** appeler le Conseil Général de la Nièvre : 03 86 61 87 44 ou 03 86 61 87 14.  
Possibilité de faire l'inscription de votre enfant via le site [www.cg58.fr](http://www.cg58.fr)

### **Communication de la maîtresse : travail des enfants sur les différences**



La fresque

On est allé voir "Ernest et Célestine" au cinéma !

Dans ce film, les souris ont peur des ours et les ours pensent que les souris ne doivent pas se mélanger aux ours, qu'elles vont les envahir.

C'est parce qu'ils ne se connaissent pas qu'ils ont peur. Ils ont des préjugés ! Heureusement, Célestine n'a pas peur et grâce à elle, une belle amitié est possible qui change la vie d'Ernest comme de Célestine. Avoir des préjugés, c'est croire des choses sans connaître vraiment, sans avoir cherché à comprendre, à connaître l'autre. Dans le film, l'amitié est plus forte que la peur. La peur, c'est comme une prison.

Le film se finit bien, parce qu'ils se libèrent de tout ça !

Les enfants de l'école Danielle Mitterrand

"Avant, j'avais peur de Jean-Claude. Je n'aimais pas faire du judo. Après, j'ai aimé le judo grâce à Jean-Claude". Thibault

"Avant, j'avais peur d'Etienne à cause de ses lunettes. Maintenant je n'ai plus peur des lunettes. Sinon

Etienne ne verrait rien du tout !" Théo

" La première fois que je suis allé à l'école, j'avais peur des enfants. Après, on a joué ensemble et on est devenu copains. J'ai réfléchi, j'ai grandi !"

### Nos différences

par les enfants de l'école Danielle Mitterrand - Dun-les-Places

Gabin a les yeux verts et Lylou a les yeux marron.

Eléa a les cheveux blonds et Maîtresse a les cheveux bruns.

Sofia est grande et Eléa est petite (en taille).

Thibault est un garçon et Lylou est une fille.

Thibault a des cheveux très courts et Yannick a des cheveux longs.

Ambre a les cheveux bouclés et Léna a des cheveux raides.

Paul est chez les grands et Jossua est chez les tout-petits.

Etienne a des lunettes et Théo n'en a pas.

Lizon aime beaucoup dessiner et Thibault aime beaucoup faire du vélo.

Théo aime jouer au coin cuisine et William aime jouer avec l'ordinateur.

Thibault aime jouer au coin voiture et Sofia aime faire de la peinture.

Lorine aime faire des châteaux de sable et Thibault aime les animaux.

Gabin aime jouer au coin poupée et Paul aime jouer au coin déguisement.

Etienne aime faire de la pâte à modeler et William aime les dinosaures.

La maman de William est originaire d'Afrique ; elle a la peau noire. Son papa est tout blanc.

Sofia vit avec sa maman et sa soeur.

Thibault vit avec son papa, sa mamie et son papi.

Lylou vit avec sa maman et des fois avec son papa.

Etienne vit avec sa maman, sa sœur, son papa ; sa grande sœur vit en Angleterre.

La famille de Yannick vient de Hollande. (Pays-Bas).

Lizon vit avec son papa, sa maman et sa sœur et ils sont tous ici.

Eléa est forte pour mettre la table : elle prend deux assiettes en même temps.

Thibault C est fort au foot.

Lorine est forte pour diriger un poney.

Théo sait réparer les voitures.

Paul sait conduire un tracteur.

William sait conduire une moto et plier une couverture.

Gabin est fort pour aider son papa à bricoler.

Sofia sait faire les lits toute seule.

Lizon est forte pour mettre la tête sous l'eau.

Etienne sait porter du bois coupé.

Thibault B est

Si on était tous pareils,  
ce serait pas drôle du tout !

On ne pourrait plus nous reconnaître.  
On pourrait se perdre, perdre notre famille...

T'es pas  
comme moi

et c'est  
trop bien !



## Commission Communication, culture, loisirs, tourisme

### 1) Communication :

L'année 2015 a vu la création de moyens de communication modernes et efficaces :

- Le guide pratique de la commune distribué gratuitement et financé par les annonceurs : vous pouvez vous le procurer à la mairie aux heures d'ouverture.
- Le site internet qui prend son essor et que tous veillent à faire vivre. Vous y retrouvez régulièrement l'annonce des événements de la commune, l'évolution des chantiers (église, mémorial...) vos infos pratiques etc...

Quelques chiffres parlants sur la fréquentation de ce site :

- du 1<sup>er</sup> au 30 Novembre, le site a connu 201 visiteurs et 779 pages consultées.
- **Du 1<sup>er</sup> au 12 décembre**, 105 personnes ont visité le site pour 284 pages consultées

**N'hésitez pas à nous faire toutes vos suggestions, à nous communiquer les événements que vous aimeriez y voir figurer et à donner votre avis sur les différentes rubriques.**



### La vie des Associations :

#### L'association « Sauvegarde de l'Eglise Sainte-Amélie » :



Notre petit stand au marché de Noël a été notre dernière manifestation de l'année, modeste, mais attrayant, il faut dire que le rouge du houx et les branches de sapin restent incontournables en cette période, ces dames du Centre Multi-activités et quelques bénévoles les ont utilisés de belle façon pour confectionner les décors de table, nous les en remercions.

Cette année et pour la première fois, nous étions, au mois de septembre, présent au Forum des Associations à Lormes, nous avons aussi renouvelé notre participation aux Journées d'automne au Parc du Morvan à Saint Brisson.

De cette façon, nous élargissons notre champ d'activité

et portons à l'extérieur du village l'action que nous menons. La nouvelle année sera encore riche en événements ; avec Musicalement Vôte et les Cantaduns, nous avons déjà commencé à travailler sur le « Concert Exceptionnel » du mois de juillet, devant le nombre de spectateurs présents en 2014 et 2015 et pour que chacun soit bien placé, nous présenterons le spectacle sur deux jours, c'est à dire le 28 et 29 juillet.



Stand SÉSA à la fête de l'automne

Pour les autres manifestations déjà programmées :

- Samedi 9 avril : bal animé avec le groupe les Baladuns
- Samedi 16 juillet : vide grenier

D'autres événements sont possibles, mais nous n'avons pour le moment, pas assez d'éléments pour les inscrire au calendrier.

Depuis le 25 septembre 2015, le bureau compte un nouveau membre, Charlotte FAURE est venue nous rejoindre, sa tâche principale est de trouver des fonds pour financer le concert exceptionnel du mois de juillet, afin que les recettes reviennent intégralement à la réhabilitation de l'église, ce travail demande beaucoup de qualités et nous la remercions d'être venue nous aider.

Notre association a connu une année prospère, nous remercions ici toutes les personnes qui ont participé à ce succès, adhérents, sponsors, souscripteurs, bénévoles, Cantaduns, anonymes, nous remercions Marie et Jean Dominique BURRONI qui se sont dévoués entièrement à notre cause et qui par leur gentillesse et leur désintéressement ont beaucoup apporté au village.

Une nouvelle année commence, nous souhaitons qu'elle soit douce pour chacun, et qu'elle apporte pour tous bonheur et santé.

Nous présentons à tous nos meilleurs vœux.

**Pour information : le DVD du concert 2015, « Parlez-moi d'amour »** avec Musicalement Vôtre et les Cantaduns est disponible à la vente (15 €). Vous pourrez le trouver : en mairie aux heures d'ouverture et lors des répétitions des Cantaduns et à l'agence Postale.



Le Bureau : Josette Belvigne – Jean Biardoux – Charlotte Faure - Nicole Joyot – Suzanne Guillaume – Renée Godest – Jacqueline Mirat – Guy Roumier

**Le petit mot de Marie :** Meilleurs vœux à tous de la part de l'équipe de Musicalement Vôtre ! Le programme du concert 2016 commence à bien se dessiner et les Cantaduns y seront à l'honneur ! N'hésitez pas à venir assister aux répétitions si le cœur vous en dit, même si vous ne chantez pas... A bientôt alors ! Marie



## Le Comité des fêtes :



Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons fini l'année 2015 avec le marché de Noël et notre repas Tartiflette qui cette année encore fut un beau succès. Le père Noël, présent a fait la joie des tout-petits (merci à Fabien Bussy). En cette fin d'année, nous souhaitons remercier tout

particulièrement Monsieur Bernard Rabeux pour nous avoir fabriqué la boîte aux lettres du Père Noël.

Un grand merci également à Marc et Damien qui nous ont donné un grand coup de

main tout au long de l'année. Et, enfin, un grand merci à l'association du syndicat d'initiative pour le don offert au comité des fêtes.

Nous commencerons cette nouvelle année par notre concours de belote qui aura lieu le dimanche 17 janvier 2016

Nous comptons sur vous pour y être nombreux.



Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite de très bonnes fêtes et une bonne fin d'année

A l'année prochaine!!!!!!

**Caroline**

Merci à Madame et Monsieur SCHALLER pour la jolie crèche sous le porche de l'église



[www.dun-les-places.fr](http://www.dun-les-places.fr)

## Le Carrefour de DUN :

### **Au carrefour des idées et des souhaits.**

Si l'on nomme l'art, comme l'arme la plus efficace pour se réapproprier la confiance, la sincérité et la liberté de penser, une association comme celle du ciné de Dun, aurait sans doute droit de cité.

Huit ans après sa création la petite association n'a pas pris une ride de lassitude, n'a pas oublié ses valeurs premières fondées sur l'échange, le partage, l'éducation populaire et le plaisir de se retrouver autour d'un film, pour briser la solitude peut être, se serrer les coudes certainement et fédérer les différences assurément!

**Utile :** Coté pragmatique un nouvel écran, un meilleur confort d'écoute pour le son, des sièges qui tiennent le coup, ça n'est pas négligeable.

Une année 2015 marquée par une montée sur les marches du podium pour la seconde place au titre des projets autour de l'économie sociale et solidaire de la fondation Orange, accompagnée d'une belle aide financière pour payer les droits des films et améliorer l'ordinaire. L'occasion ici de remercier tous celles et ceux qui ont voté pour le ciné de Dun !

Et toujours remerciements aux collectivités territoriales, (com.com. Portes du Morvan, Conseil Départemental, Conseil Régional) pour leur soutien financier.

Merci aussi pour les coups de pouce de-ci de-là toujours discrets et efficaces des uns et des autres qui se reconnaîtront ici.

**Une fois n'est pas coutume :** À noter pour l'année à venir un petit changement, la fête annuelle du ciné cet été est programmée un vendredi (5 août) à la place du samedi, le film à 17 h suivi d'un repas (concocté par l'équipe de bénévoles) avec animation musicale.

**Voeux :** à la frontière du temps qui passe, comme l'on danse d'un pied sur l'autre entre l'année qui vient de s'écouler avec ses peines et ses joies et celle que l'on voudrait plus sereine et responsable; l'équipe du Carrefour de Dun , ne faillit pas à la tradition de présenter ses vœux les meilleurs à l'équipe municipale pour son indéfectible et précieux soutien mais aussi à toutes celles et ceux qui de près ou de loin, pas à pas ou les deux pieds dedans participent aux rendez-vous mensuels au cœur du septième art.

Et de présenter avec plaisir le programme 2016, le voilà tout frais moulu sorti, avec de belles soirées en perspective autour de films surprenants, drôles, graves, détonants tout ce qui fait la vie et porte l'espoir en ces temps troubles. Et s'octroyer le droit de rêver à de véritables remises en questions et de choix pour un monde meilleur. Comme si chacune et chacun avait secrètement formulé leur vœux de paix à leur manière pour cette nouvelle année et toutes celles à venir...

A bientôt pour une toile !

**L'anecdote** que l'on vous rapporte ici se produisit un mois de janvier du 21e siècle, dans un village entre l'Italie et l'Angleterre.

Alors qu'au cinéma on jouait « **Party girl** » un film social émouvant, **l'illusionniste**, un homme à l'apparence magique, profita que les villageois étaient occupés, pour tenter de persuader en quelques secondes, **2 jours et 1 nuit**, **Il postino**, facteur et ancien esclave pendant 12 ans en Amérique du Nord, (**12 years a slave**), que son vélo pouvait voler **Comme un avion**.

**Aux yeux de tous** évidemment cette thèse paraissait follement folle sauf pour **Marguerite**, femme du facteur et cantatrice célèbre qui décela immédiatement la manne pour ses futurs héritiers **Microbe et Gasoil** partis en vadrouille à pied tel **Un singe en hiver** pris de fièvre! Elle envoya séance tenante un SMS à **Youth**, son avocat, pour lui demander conseil mais celui-ci ne lui proposa un rendez-vous que l'année prochaine... à suivre... »

## Association La Mémoire de Dun-les-Places

### **Extraits DE LA LETTRE MENSUELLE –Décembre 2015 De La Mémoire de Dun-les-Places**

A l'heure où nous vous adressons ce dernier mensuel, la barbarie a violemment frappé Paris.

Au nom d'une idéologie de domination et de mort, des hommes ont tué d'autres hommes civils et innocents. Nous pensons profondément aux familles et aux amis aujourd'hui dans la douleur, comme nous pensons aux massacrés de Dun, il y a 70 ans.

Le mémorial de Dun a pour but, pour ligne conductrice, de faire réfléchir chaque visiteur aux ressorts qui mènent les hommes à commettre de tels actes. Chacun d'entre nous est concerné par cette réflexion. Humblement, depuis notre coin du Morvan, mais résolument, avec conviction, nous espérons apporter notre pierre à un monde moins terrible. On ne naît pas barbare, on le devient.

Claude Pichot – Président



### **Des nouvelles du Mémorial de DUN-LES-PLACES , 26, 27 et 28 JUNI 1944**

Le chantier du Mémorial se déroule au rythme convenu. L'association a débuté la remise en état du préfabriqué qui a permis à la famille Roumier sinistrée de se reloger après le 26 Juin. Ce préfabriqué qui restera « dans son jus » fera partie du parcours extérieur visitable toute l'année. Aujourd'hui nous recherchons des meubles de l'époque pour meubler la pièce à vivre que les visiteurs pourront regarder à travers une fenêtre. Les extérieurs sont maintenant nettoyés et entretenus.

Notre activité se concentre actuellement sur le fonctionnement du Mémorial.

Notre groupement avec l'ARORM au sein d'une nouvelle association « Morvan-terre de Résistance fédère nos idées, notre travail et nos ressources. Dans les mois qui viennent nous devons recruter une personne, en emploi aidé, pour assurer l'accueil des visiteurs au Mémorial.

#### *Réunion de chantier au Mémorial*

Nous travaillons également sur la signalétique routière afin que depuis les entrées de notre territoire (Avallon, Saulieu, Les Settons, Corbigny, Clamecy) le Musée de la Résistance, les Chemins de Mémoire et le Mémorial de Dun soient signalés et fléchés. L'étude de cette signalétique est menée par l'Office du Tourisme de Lormes, que nous remercions.

Nous recherchons enfin des partenariats avec les villes et les villages français victimes de la barbarie nazie. Des contacts sont entrepris par Aurore CALLEWAERT, historienne et conservatrice du Musée de la résistance.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

**Pour nous rejoindre : Cotisation à adresser à Pierre DUBOUX – 58230 GIEN-SUR-CURE**

[www.dun-les-places.fr](http://www.dun-les-places.fr)

## Le centre multi-activités



**Tous les mardis, de 14 heures à 17 heures, salle culturelle, à la mairie partage des savoir-faire :**

**- Patchwork, canevas, couture, tricot**

**- Confection d'objets en tissu ou en laine ...**

**Apportez votre ouvrage, quel qu'il soit et venez partagez ces grands moments.**

**Toujours suivi d'un café et petit gâteau. Au menu, convivialité, entre-aide et bonne humeur.**

Les centres de table pour le marché de Noël



## Les amateurs d'informatique de Dun-les-Places

**Tous les jeudis, les séances de formation se poursuivent de 14 heures à 17 heures, à la mairie, salle du Conseil, sous l'égide de Jean-Claude CAPOEN.**

**Si vous voulez nous joindre et nous rejoindre :**

**Appeler Jean-Claude CAPOEN 03 86 84 62 89.**



## Vos services

**Agence postale -- Bibliothèque -- Point infos tourisme**

**Rappel des heures d'ouverture :**  
**Du mardi au samedi de 9h à 12h**

**N° de téléphone :**  
**03 86 78 41 60**

### Info de la part des élus et de Michèle notre factrice :

La réception des fonds en espèces par les bureaux de poste et agence postale est limitée à une distribution trimestrielle par sécurité et pour prévenir les risques liés au transport. Une desserte exceptionnelle peut être décidée si elle est justifiée. Ceci explique les difficultés que vous pouvez rencontrer pour vous dépanner en espèces à l'agence postale.

Cette question est pour l'instant non négociable auprès de la Poste.

**Néanmoins, si vous êtes clients de la Banque Postale, la Poste autorise les retraits d'espèces d'un montant maximum de 150 € par l'intermédiaire du facteur :** vous remettez un chèque du montant souhaité dans la limite de 150 € à Michèle qui vous apportera les espèces le lendemain (jours ouvrables).

Bien sûr, le retrait à l'agence postale est toujours possible (150 € par 7 jours consécutifs), dans la mesure des disponibilités accordées par La Poste.

Un nouveau service existe pour l'envoi des colis : si vous disposez d'internet vous pouvez envoyer vos colis depuis chez vous (vous les déposez avant huit heures du matin dans votre boîte aux lettres après les avoir affranchis sur : <https://boutique.laposte.fr>). Vous bénéficiez d'un tarif préférentiel.



## Vos activités à Dun

### Communiqué de « Les ateliers de l'écomusée du Morvan » Le Morvan et la plèchie



*Un savoir-faire morvandiau qui a toute sa place dans le monde contemporain : simple et écologique, économique, car sans apport de matériaux, durable, esthétique et pratique*

L'histoire du Morvan agricole et de la propriété se lit encore très facilement dans le paysage. Ses très nombreuses petites parcelles, acquises au fil des générations, étaient toutes clôturées par des haies, pour la plupart « plèchées » même bien après l'arrivée du fil de fer barbelé. Le morvandiau à l'esprit pratique et autonome, préfère cette **technique traditionnelle qui barrait efficacement le passage des bêtes**, lui

fournissait bois de chauffage et fagots en sus des chênes et arbres fruitiers laissés dans les haies.

[www.dun-les-places.fr](http://www.dun-les-places.fr)

Cette technique de haies vives, contrairement à la haie sèche, consiste à **coucher des arbustes** (souvent des noisetiers) **que l'on incise au pied pour les entrelacer entre des pieux**. Ainsi la pousse pouvait continuer et donner **une haie quasi infranchissable par les bovins ou ovins** que l'on entretenait ou pas chaque année. Tous les 15 -20 ans avec les rejets et pousses, on pouvait réaliser un nouveau plèchie.

**Il faut rappeler que jusqu'aux années 1960-70 la majorité des terres étaient cultivées (80-85%) avant la spécialisation du Morvan dans l'élevage naisseurs de Charolais qui transforma les champs en prairies (90%).**

**Claude Régnier** lors de ses enquêtes et dans son ouvrage « **Les Parlers du Morvan** » reconnaît que « les haies ont joué un rôle primordiale dans l'économie morvandelle : les hommes passaient une grande partie de leurs journées d'hiver à les entretenir. Il existe tout **un vocabulaire de la haie...** ». Ceci qui témoigne de son importance dans la vie quotidienne.

Selon l'aire géographique en Morvan, **plessier** se dit piècher, plècher, piècer, coucher, fiècher et **l'arbuste plèché** est un pièchie, pièchon, plècha, plèchon, piècha, piechè, plèché, pièchais... **Entre les pieux** (pô ou caunéille), **les arbustes incisés sont entrelacés** ou fouessés, empeillés, faussés, fausséillés pour donner **une haie plessée** ou pièchie, plèchie, fièchie, pièssie...

L'entretien du plèchie nécessite de **tailler la haie** (râper, étrouper, étreuper, écerter...), de la **couper sur le dessus** (âtêter, étreuper, tailler...) et la **nettoyer** (dâbarer, détraper, esserper, défeurtasser, étroper, queurer). Les outils utilisés étaient la serpe et la cognée, le volant ou le croissant et le vouve ou goujard, les deux avec un ergot. Les essences « pièchées » étaient souvent le noisetier, charme, prunellier, le hêtre.

Cette technique de haies vives « plèchées » se pratiquait dans beaucoup de pays d'Europe et depuis très longtemps comme en témoignent déjà Jules César dans « la Guerre des Gaules ». Mais le Morvan avec ses multitudes de chemins et de parcelles bordés de haies vives, principalement des terres de cultures devenues aujourd'hui prairies d'élevage, se caractérise par son bocage avec ses haies (« trasses ou brosses »). Mais demain? De nombreux agriculteurs en retraite confirment avoir « plèché » jusqu'aux années 60-70 parfois plus. Aujourd'hui, les haies morvandelles dévoilent des milliers d'arbres adultes couchés ou tordus, témoins d'anciennes pièchies.

Si évidemment les agriculteurs n'ont plus le temps, **les particuliers, les artisans d'espaces verts, les paysagistes, les agents communaux... peuvent prendre le relais de ce savoir** esthétique, pratique et accessible à tous. De nombreux morvandiaux détenteurs de ce savoir-faire, sont prêt à leur enseigner leur technique pour des jardins particuliers, des lieux publics ou touristiques, ponctuellement dans des villages ou autour d'un patrimoine....

L'objectif du Parc, de l'association « les plècheux du Morvan (créée en 2013 avec les bénévoles) et de l'écomusée du Morvan est de réactualiser cette technique qui sauvegarde, revivifie et entretient les haies, en préservant aussi le bocage. Ce patrimoine de qualité, doit être préservé et transmis. Le Morvan est la dernière région d'Europe où ce savoir-faire est encore vivant, principalement chez les agriculteurs de plus de 60 ans. Avec encore de très nombreuses haies et des personnes sachant « plessier » désireuses de transmettre leur savoir, la plèchie en Morvan a de belles années devant lui et un avenir.



Philippe HOELTZEL 2014

Depuis 2013, Dun les places participe avec 24 communes du Morvan au mois de la plechie. C'est Denis Beugnon qui "pièche" ou "plèche" et transmet aux stagiaires son savoir-faire. En 2013 sur une haie au centre du village, près de la bascule, plus de 6 stagiaires dont des jeunes, sont venus passer la journée, sans compter les curieux qui s'arrêtaient. En 2014 le plechie à la sortie du village a attiré encore plus de stagiaires et visiteurs. Ce succès motive donc Denis Beugnon à participer en mars 2016 au mois de la plechie en Morvan dont le calendrier sera arrêté fin Janvier et les affiches distribuées en février.

Cet événement fait partie maintenant du paysage bourguignon. En 2015, sur **25 communes** une **centaine de bénévoles** ont transmis à plus de **150 « stagiaires »**, la technique du plèche ou haie vivante plessée. Ces journées, **ateliers de l'Ecomusée du Morvan**, ont aussi attirés **plusieurs centaines de très nombreux visiteurs locaux, des scolaires...** avec une très bonne couverture Presse.

Le public visé reste toujours les particuliers, professionnels d'espaces verts, agents communaux, gestionnaires de sites touristiques... mais en aucun cas les agriculteurs. Il faut rappeler que ce savoir-faire paysan encore très vivant en Morvan, qui le pratiquait jusqu'aux années 1960 -70, est unique en Europe où cette technique disparue progressivement durant l'entre-deux-guerres. En même temps qu'une transmission, c'est aussi un moment conviviale dans la plupart des villages entre plusieurs générations.

Pour tous renseignements ou vous inscrire au prochain stage, contactez :  
Philippe Hoeltzel - Chargé de mission Patrimoine - 03.86.78.79.13 fax 03 86 78 79 69  
Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Morvan -La Maison du Parc -  
58230 Saint Brisson France



### Vos Infos

**Recensement 2016** : se déroulera du 21 janvier au 20 Février 2016. Monsieur Clément PASCAL est la personne qui en a la charge pour la commune. Vous pourrez, soit remplir le document avec lui, soit le remplir sur Internet, selon la notice qui vous sera remise. Nous comptons sur vous pour lui réserver le meilleur accueil.



### Vos Infos pratiques

**Haut débit Internet pour les clients Orange** : suite à la communication distribuée en Décembre, dans vos boites aux lettres, plusieurs dunoises et dunois ont obtenu le haut débit directement à la boutique Orange à Avallon. Ils sont informés et font le nécessaire très facilement. Les résultats obtenus en appelant le 3900 sont nettement moins probants.

**ERDF, en raison de travaux** : coupures de courant le mercredi 13 janvier de 13h30 à 16h30 au Vieux Dun et aux Champs-Rebouleaux.

**Cours de guitare** : pour la deuxième année consécutive, Monsieur LEGOUGE Aymeric donne une fois par semaine en soirée des cours de guitare à la mairie. Pour tous renseignements et les tarifs, appeler :

**Monsieur Aymeric LEGOUGE au 06 73 50 51 80**



[www.dun-les-places.fr](http://www.dun-les-places.fr)

## ETAT CIVIL

### Naissances :

<b>BONIN-GOUSSOT Charline, Nathalie</b>	<b>née le 7 Août 2015</b>
<b>CHAVENTON Alexis, André</b>	<b>né le 10 Juillet 2015</b>
<b>GARNIER-GUIRREC-HOURY Sarah</b>	<b>née le 28 Février 2015</b>
<b>THUILLARD MONNET Léandre, Lucien, René-Paul</b>	<b>né le 17 Novembre 2015</b>

### Décès :

<b>ARNOUITS Maria veuve Mac INTYRE</b>	<b>le 29 Octobre 2015</b>
<b>CARPENTIER Brigitte Ginette épouse Laugerette</b>	<b>le 1<sup>er</sup> Mars 2015</b>
<b>LOROT Michel Georges</b>	<b>le 17 Janvier 2015</b>
<b>TARTERAT Jeanine Marie épouse SAINT-LEANDRE</b>	<b>le 22 Novembre 2015</b>



## Evénements

Toutes les commémorations en 2016

**Le 19 Mars - Le 8 Mai - le 26 Juin - Le 11 Novembre**

### LES VŒUX DU MAIRE

**Vous êtes tous cordialement attendus à la salle culturelle,  
le samedi 9 Janvier à 11 heures  
pour les vœux du Maire**



**Vos films du trimestre avec le Carrefour de Dun à 17 h 00**

- le samedi 2 Janvier : Party Girl
- le samedi 6 Février : l'Illusionniste
- le samedi 5 Mars : 2 jours et une nuit

Salle culturelle - Mairie



**Concours de belote avec le Comité des fêtes à 14 h 00**

**Le dimanche 17 Janvier  
Salle culturelle - Mairie**

